

Image not found or type unknown



Revenir sur un jugement de divorce

Par **miac**, le **27/04/2011 à 19:48**

Bonjour,rnj'aimerais savoir si il est possibles de revenir sur un jugement de divorce prononcérnil y à 30ans .rnrmerci pour vos réponsesrnbonne soirée

Par **amajuris**, le **27/04/2011 à 19:50**

non il y a prescription

Par **miac**, le **27/04/2011 à 19:55**

Bonjour rnMerci pour ta réponse rapidernmais une avocate nous a dit qu'il était possible de rouvrir le dossier si il y à des fait qui montre qu'il y a eu des choses illégales (dissimulation de biens et d'argent)dans le partage des biens. rnbonne soirée

Par **miac**, le **27/04/2011 à 19:55**

Bonjour rnMerci pour ta réponse rapidernmais une avocate nous a dit qu'il était possible de rouvrir le dossier si il y à des fait qui montre qu'il y a eu des choses illégales (dissimulation de biens et d'argent)dans le partage des biens. rnbonne soirée

Par **mimi493**, le **27/04/2011 à 23:45**

Alors ce n'est pas sur le divorce que vous voulez revenir, mais sur la liquidation de la communauté ?

Par **miac**, le **28/04/2011 à 08:17**

Bonjour mimi493
noui j'ai mal exposé ma question, il est question de la liquidation de bien de la communauté.
Quelles sont les démarches à suivre pour revoir le partage des biens.
Par quel organisme doit-on commencer.
Merci pour votre aide.

Par **miac**, le **28/04/2011 à 08:18**

Bonjour mimi493
noui j'ai mal exposé ma question, il est question de la liquidation de bien de la communauté.
Quelles sont les démarches à suivre pour revoir le partage des biens.
Par quel organisme doit-on commencer.
Merci pour votre aide.